

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 FEVRIER 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00056

MARCHE N°2016AEP36 - MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT DE FONCTION DE LA STATION DE POTABILISATION SIS A FIRMINY – AVENANT N°1

Le Bureau communautaire a été convoqué le 05 février 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 43

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 43

Délibération affichée le : 19 février 2016

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. Marc FAURE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 19 février 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160121-D20160005610-DE

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 FEVRIER 2016

MARCHE N°2016AEP36 - MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT DE FONCTION DE LA STATION DE POTABILISATION SIS A FIRMINY – AVENANT N°1

Le 26 mars 2015, le Syndicat des Barrages a attribué au cabinet d'architectes Pierre Tassin et Associés un marché de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation des travaux de réhabilitation du logement de fonction de la station de potabilisation, sise 8 chemin des 4 Vents sis à Firminy.

Le coût prévisionnel des travaux était fixé à 80 000 € HT et le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué avec un taux de rémunération de 9.80 % portant le forfait de rémunération provisoire à 7 840,00 € HT.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la compétence Eau a été transférée à Saint-Etienne Métropole. Par suite, le marché passé par le Syndicat des Barrages a été transféré de plein droit à la Communauté Urbaine.

Compte tenu de l'avancement du marché, il convient de conclure un avenant pour fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre selon la formule suivante : Forfait définitif de rémunération = estimation définitive du coût prévisionnel des travaux X taux de rémunération.

Le syndicat des barrages a fixé, après validation de l'APD en juillet 2015, l'estimation définitive des travaux à 88 893,57 € HT. Le forfait définitif de rémunération est fixé comme suit :

$$88\,893,57 \times 9,80 \% = 8\,711,57 \text{ € HT soit } 10\,453,88 \text{ € TTC.}$$

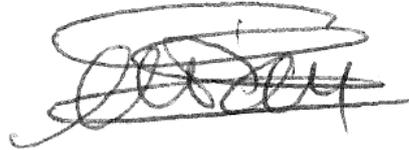
Cet avenant entraînant une augmentation de plus de 5 %, il appartient au Bureau de Saint-Etienne Métropole d'en autoriser la signature.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la passation d'un avenant n°1 au marché n°2016AEP36 :**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°1 au marché 2016AEP36 conclu avec le cabinet d'architectes Pierre Tassin et Associés.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style. The signature is positioned above the printed name.

Gaël PERDRIAU